



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international de
planification de l'éducation



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

INSTITUT
de
STATISTIQUE
de l'UNESCO



Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN ÉDUCATION

QUI PAIE POUR QUOI DANS L'ÉDUCATION ?

Les véritables coûts
révélés grâce aux comptes
nationaux de l'éducation



Avec le soutien de

**PARTENARIAT
MONDIAL pour
L'ÉDUCATION**

Programme d'activités mondiales et régionales

Financement de l'éducation

Développement de méthodologies pour améliorer la communication des flux financiers

Publié en 2016 par :

Institut de statistique de l'UNESCO
C.P. 6128, Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec H3C 3J7
Canada

Téléphone : (1 514) 343-6880
Courriel : uis.publications@unesco.org
<http://www.uis.unesco.org>

© UNESCO-UIS 2016

ISBN : 978-92-9189-200-6
Réf : UIS/2016/ED/TD/12

Cette publication est disponible en accès libre sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). En utilisant le contenu de cette publication, les utilisateurs acceptent de se conformer aux conditions d'utilisation du service d'archive des publications en accès libre de l'UNESCO (<http://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement les vues de l'UNESCO et n'engagent à rien l'Organisation.

QUI PAIE
POUR QUOI DANS
L'ÉDUCATION ?



Les véritables coûts
révélés grâce aux comptes
nationaux de l'éducation

1. La nécessité de meilleures données sur le financement de l'éducation

Combien les pays dépensent-ils en matière d'éducation ? Quelle est la provenance des fonds et comment sont-ils répartis ? Il semble difficile d'apporter une réponse à ces questions pour la simple et bonne raison que de nombreux pays ne disposent pas de systèmes durables pour collecter, diffuser et analyser les données sur le financement de l'éducation. Afin de broser un tableau complet de financement de l'éducation dans un pays spécifique, les statisticiens nationaux doivent y recueillir des données provenant de diverses sources qui utilisent souvent des systèmes de classification différents. Dans de nombreux cas, comme celui des dépenses réalisées par les ménages ou les organisations non gouvernementales (ONG), les données ne sont pas rassemblées. Lorsqu'elles le sont, elles peuvent être collectées de manière occasionnelle et sous une forme agrégée.

Malgré la difficulté de l'exercice, la production de données de qualité sur les flux financiers est essentielle afin que les pouvoirs publics comprennent la manière dont les fonds sont versés, et identifient les groupes défavorisés en matière d'accès au financement ainsi que les mesures à prendre pour plus de rentabilité et d'efficacité. À l'heure actuelle, il est impossible de calculer avec précision les coûts unitaires de l'éducation dans la majorité des pays. Les disparités quant à la disponibilité des données à l'échelle internationale empêchent cependant de suivre efficacement les progrès effectués vers la réalisation du Cadre d'action Éducation 2030 et de l'Objectif de développement durable (ODD) numéro 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Par ailleurs, ces disparités font également obstacle à l'élaboration d'exercices réalistes d'établissement des coûts, tant au niveau national qu'international.

La méthodologie des Comptes nationaux de l'éducation (CNE) vise à combler ces lacunes. Le présent résumé propose un aperçu des résultats et des données obtenus dans huit pays ayant pris part à un projet de CNE financé par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), et mis en œuvre par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEP) et l'IIEP Pôle de Dakar (voir **Encadré 1**).

2. Que sont les CNE ?

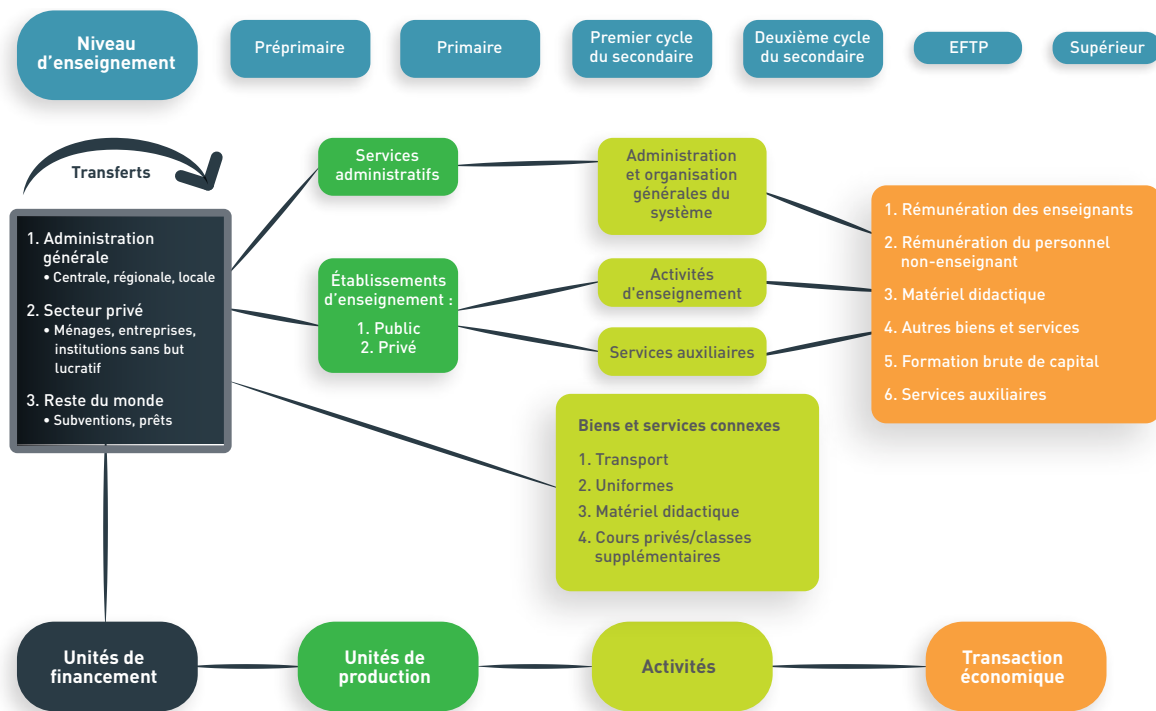
Les CNE reposent sur les principes des comptes satellites qui sont conçus afin de fournir des données financières détaillées pour un secteur spécifique, tout en maintenant la cohérence avec le cadre central de la comptabilité nationale. Ces données financières produisent des indicateurs économiques essentiels tels que le produit intérieur brut (PIB). Les comptes satellites concernent de nombreux secteurs tels que la santé, le tourisme et l'agriculture, mais, jusqu'à présent, ils n'ont été utilisés que de manière sporadique pour le secteur de l'éducation.

Les CNE sont un processus **global** de collecte, de traitement et d'analyse de données financières sur l'éducation. Ils couvrent tous les niveaux d'éducation, du préprimaire à l'enseignement supérieur, y compris la formation professionnelle, et incluent l'ensemble des sources de financement (tous les niveaux d'administration, les sources privées et extérieures) ainsi que l'intégralité des producteurs éducatifs, qu'ils soient publics ou privés.

Ils constituent un cadre **logique et systématique** pour analyser les flux du financement de l'éducation. La méthodologie élaborée par l'ISU et l'IIEP comprend la collecte de données provenant des unités de financement, chargées de financer l'éducation, ainsi que des unités de production, chargées de fournir les services éducatifs. Ces données sont ensuite traitées par l'intermédiaire de classifications communes portant sur les niveaux d'éducation, les activités et les transactions économiques, avant d'être consolidées dans un unique cadre cohérent permettant leur rapprochement du point de vue des unités de financement et de production. Les classifications et dimensions communes des CNE sont représentées dans le **Graphique 1**.

Les CNE permettent la production de données **comparables** dans le temps et entre les pays, tout en maintenant un degré de **flexibilité** afin de rendre compte des diverses réalités nationales. Chaque dimension du cadre se réfère à des définitions internationales existantes pouvant être adaptées en fonction du système de chaque pays. Par exemple, les transactions économiques sont classées conformément aux définitions établies dans le Système de comptabilité nationale (SCN) et dans le Manuel de Statistiques de finances publiques (SFP). Les programmes éducatifs sont classés pour permettre de prendre en considération ceux élaborés à l'échelle nationale, tout en demeurant compatibles avec la classification internationale type de l'éducation (CITE). Cette comparabilité est nécessaire en vue d'assurer un suivi international, mais est également utile aux gouvernements nationaux afin qu'ils puissent prendre un certain recul lors de l'évaluation de l'efficacité de leur propre système.

Graphique 1. Les dimensions et les classifications des CNE



Note : Pour plus de détails sur la méthodologie NEA, consulter le guide méthodologique publié par l'IIEP et l'ISU (voir références à la fin).

ENCADRÉ 1. LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION- PROJET DE L'UNESCO POUR LES COMPTES NATIONAUX DE L'ÉDUCATION (CNE)

Les données présentées dans ce mémoire figurent parmi les résultats d'un projet de collaboration entre l'Institut statistique de l'UNESCO (ISU), l'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIEP), et l'IIEP Pôle de Dakar, mis en œuvre en 2013-2016. En utilisant la méthodologie des CNE en tant que cadre commun, les chefs de projet ont fourni un appui technique à huit pays pour élaborer et mettre en œuvre des méthodes durables pour la collecte, la production, la notification et l'usage de données de financement de l'éducation de qualité. Les participants ont produit des données d'une manière qui pourrait à la fois éclairer la planification sectorielle et permettre une communication de données régulière au niveau national et international.

Tous les huit pays n'ont pas mis en œuvre des CNE complètes couvrant toutes les sources de financement. Ils ont plutôt été divisés selon des domaines clés de financement de l'éducation :

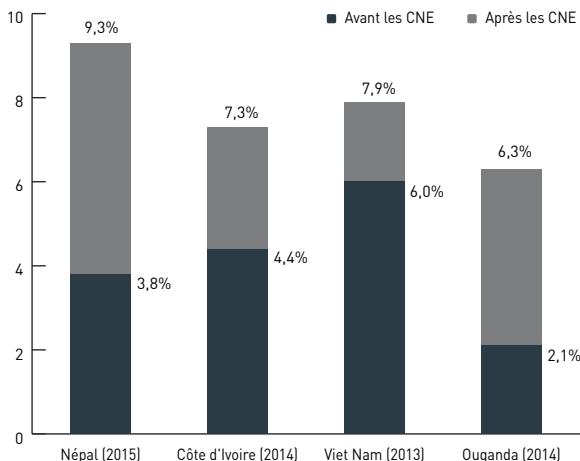
- 1) La répartition des ressources au sein du système (**Guinée** et le **Zimbabwe** avec l'IIEP Pôle de Dakar)
- 2) Les dépenses des ménages (**Côte d'Ivoire** et au **Viet Nam** avec l'ISU)
- 3) Les ressources externes (**République démocratique populaire Lao** et le **Sénégal** avec l'IIEP)
- 4) Dans deux pays (**Népal** et **Ouganda**), un système d'information complet de financement de l'éducation a été construit autour de l'approche des comptes nationaux de l'éducation (CNE).

Cette différence de centrage devrait être gardée à l'esprit lorsque l'on compare les résultats, et explique pourquoi tous les pays sont représentés dans toutes les illustrations.

3. Dans le domaine de l'éducation, les pays dépensent plus qu'il n'y paraît

Dans le cadre des CNE, la collecte des données financières à partir de sources aussi nombreuses que possible modifie considérablement l'image du financement de l'éducation. Les chiffres de ce financement, publiés à l'échelle nationale ou internationale, étant généralement axés sur les acteurs publics principaux, la description proposée demeure incomplète. Le **Graphique 2** montre comment les dépenses d'éducation, exprimées en pourcentage du PIB, diffèrent lorsque les sources de financement utilisées par le passé sont comparées avec les données collectées pour la réalisation de CNE. Avant la mise en œuvre de CNE, il ressortait que l'Ouganda et le Népal dépensaient moins que la Côte d'Ivoire et le Viet Nam, avec respectivement 2,1 % et 3,8 % contre 4,4 % et 6 % du PIB. Cette présentation des faits a évolué lorsque toutes les sources de financement ont été prises en compte : l'Ouganda dépensait 6,3 % du PIB, le Népal 9,3 %, la Côte d'Ivoire 7,3 % et le Viet Nam 7,8 %, sur la base de données annuelles les plus récentes. Dans tous les cas de figure, le pourcentage du PIB est considérablement plus élevé par rapport aux chiffres précédemment connus. Cette augmentation s'explique en partie par la prise en compte de la contribution des ménages, mais également par une couverture plus approfondie des sources publiques.

Graphique 2. Le total des dépenses en matière d'éducation exprimées en pourcentage du PIB, avant et après l'élaboration de CNE



Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Référence

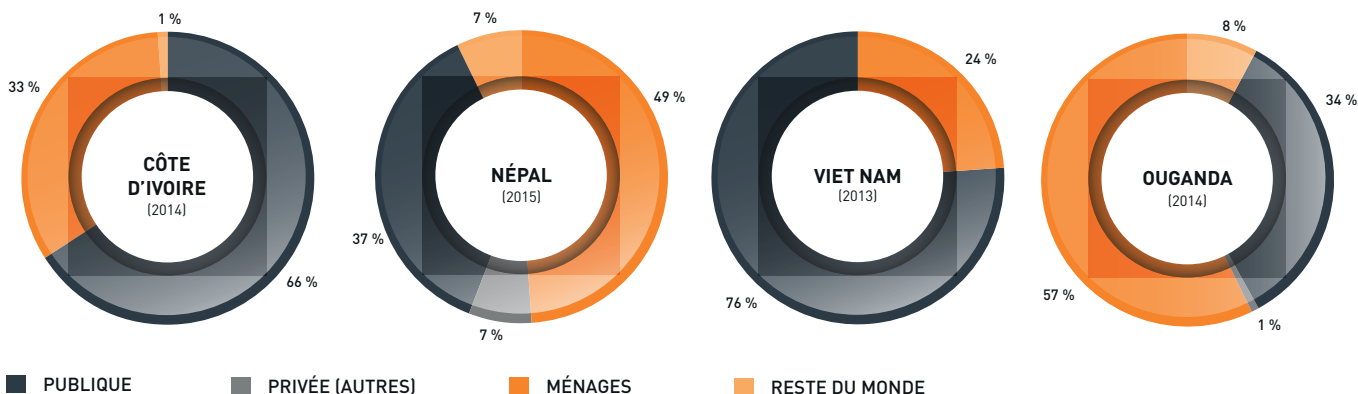
4. Bien que souvent oubliés, les ménages sont des contributeurs capitaux du financement de l'éducation

Tel que présenté dans le **Graphique 3**, les ménages financent le quart des dépenses d'éducation au Viet Nam, environ le tiers en Côte d'Ivoire, la moitié au Népal et plus de la moitié en Ouganda. Cette réalité entraîne deux conséquences majeures :

- Étant donné son importance chiffrée, la prise en compte de la contribution des ménages est essentielle pour déterminer les montants réels dépensés en matière d'éducation. Cependant, elle est souvent oubliée en raison du manque de sources de données. Dans les quatre pays susmentionnés, il a été possible d'utiliser les données provenant d'une enquête-ménage (parfois complétées par d'autres sources), mais qui ne sont pas toujours disponibles dans tous les pays.
- Lorsque la charge qui pèse sur les ménages en matière de financement de l'éducation est trop lourde, des problèmes d'équité et d'accessibilité peuvent survenir.

L'Etat représente la source de financement de l'éducation la plus importante pour deux des quatre pays cités, à savoir le Viet Nam et la Côte d'Ivoire. En Ouganda et au Népal, le reste du monde (donateurs externes) joue un rôle - certes limité, mais néanmoins important - avec 7 % et 8 % du financement total, respectivement.

Graphique 3. Le financement total de l'éducation par source

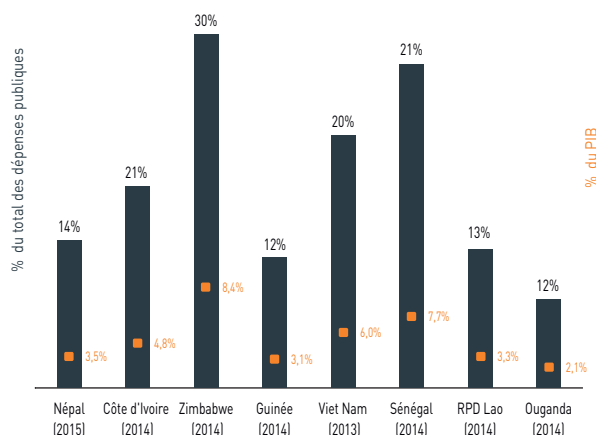


Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Références

5. Les sources publiques du financement de l'éducation sont diversifiées et les ministères de l'Éducation ne sont pas toujours les principaux contributeurs

Le montant des dépenses publiques en matière d'éducation par rapport au budget global (tous les secteurs) et en pourcentage du PIB sont deux indicateurs courants pour évaluer l'engagement des pouvoirs publics en faveur de l'éducation. Sur les huit pays participant au projet, le pourcentage des dépenses publiques en matière d'éducation en fonction du budget global varie de 12 % en Guinée et en Ouganda, à 30 % au Zimbabwe (voir le **Graphique 4**). Les dépenses publiques en pourcentage du PIB suivent une trajectoire semblable, avec 2,1 % en Ouganda et 8,4 % au Zimbabwe.

Graphique 4. Les dépenses publiques en matière d'éducation, exprimées en % du budget global et en % du PIB



Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Références

Le financement public de l'éducation est diversifié et souvent décentralisé. Le ministère de l'Éducation peut ne pas être le seul acteur, ou du moins le principal. Dans certains cas, l'élaboration de CNE permet d'inclure des sources publiques jusque-là inconnues. En Côte d'Ivoire, la prise en compte d'agences publiques impliquées dans le domaine de l'éducation et jusqu'ici laissées de côté (telles que le Programme d'urgence du Président ainsi que 17 « autres » ministères ayant sous leur responsabilité des établissements d'enseignement préprimaire et supérieur) a permis d'accroître de 9 % le chiffre des dépenses publiques destinées à l'éducation. Tandis qu'au

Zimbabwe, la comptabilisation du financement des retraites du personnel éducatif de la commission de la fonction publique a accru ce chiffre de 11 %. Au Viet Nam, le ministère national de l'Éducation est uniquement responsable d'une partie des établissements d'enseignement supérieur. Les enseignements préprimaire, primaire et secondaire sont entièrement décentralisés au profit des districts et des provinces. Comme au Viet Nam, l'Ouganda et la RDP Lao décentralisent vers les niveaux locaux plus de 80 % des dépenses publiques (voir le **Graphique 5**).

Graphique 5. Le financement public par ministère et par agence



Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Références

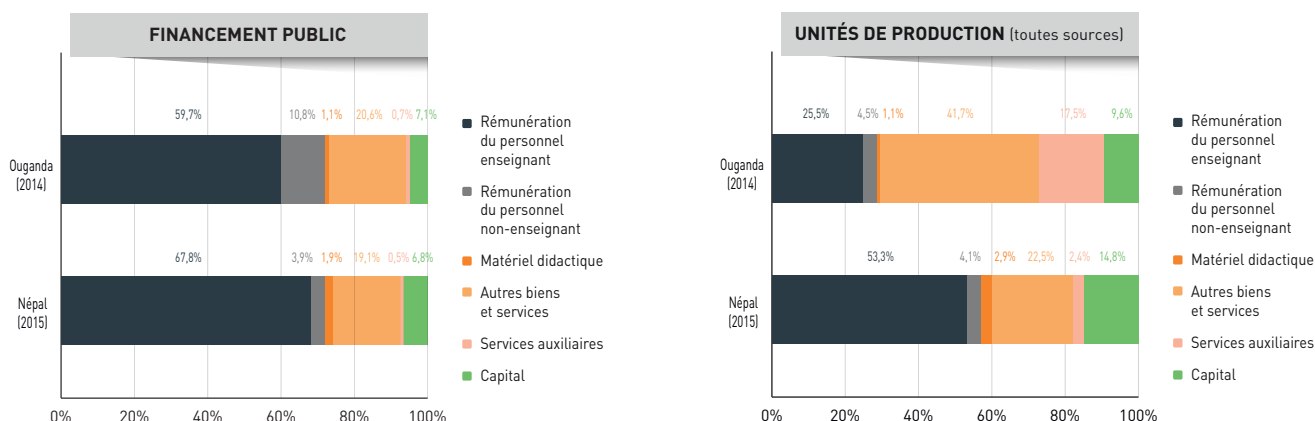
La prise en compte de sources publiques jusqu'alors ignorées complique la collecte de données, notamment dans les pays où les bases de données accessibles n'incluent pas l'ensemble des niveaux d'administration, des ministères et des agences. Elle met également en avant un environnement politique possiblement complexe en raison des nombreux acteurs impliqués.

6. La rémunération des enseignants représente le principal poste des dépenses publiques, mais elle est moins importante lorsqu'envisagée du point de vue des établissements d'enseignement

Les CNE ventilent toutes les dépenses par transaction économique pour permettre d'analyser l'affectation des financements. On présume couramment que le plus important poste budgétaire en matière d'éducation concerne le salaire des enseignants. Les CNE confirment que la rémunération des enseignants représente au moins la moitié des dépenses publiques à tous les niveaux d'éducation, et ce dans les huit pays. Cependant, le pourcentage réel peut varier de manière significative, allant de 56 % en Côte d'Ivoire, à 71 % en RDP Lao et à 81 % au Zimbabwe. Lorsque la rémunération du personnel non-enseignant est prise en compte, ce pourcentage augmente un peu en RDP Lao (+ 7 %) et de manière considérable en Côte d'Ivoire (+ 16 %), faisant passer le total des dépenses pour la rémunération de l'ensemble du personnel à 72 %.

Toutefois, comptabiliser uniquement le financement public ne dresse pas un tableau complet et exact de la manière dont les fonds sont effectivement utilisés, étant donné que les établissements scolaires reçoivent des financements autres que publics ou qu'ils peuvent utiliser ces fonds différemment. Outre le volet financement, les deux pays qui ont mis en œuvre des CNE complets (à savoir l'Ouganda et le Népal) ont également étudié les aspects relatifs à la production, ou à la manière dont les établissements d'enseignement utilisent les fonds. Lors de l'examen des dépenses des unités de production, la rémunération des enseignants, par exemple, représente une plus faible proportion du total, dans la mesure où le financement public ne représente qu'une partie du financement total. En Ouganda, 59,7 % des dépenses publiques en matière d'éducation sont consacrées à la rémunération des enseignants, mais les établissements publics comme privés n'utilisent en réalité que 25,5 % de *tous les financements perçus* pour rémunérer les enseignants. Au Népal, ces pourcentages sont de 67,8 % contre 53,3 %. Les dépenses en capital sont également plus importantes dans les deux pays du point de vue des unités de production, à savoir les établissements scolaires (voir le **Graphique 6**).

Graphique 6. Les dépenses par transaction économique pour tous niveaux confondus exprimées en %

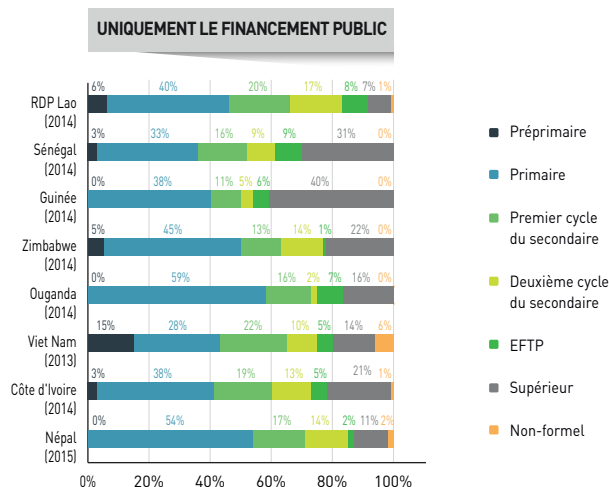


Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Références

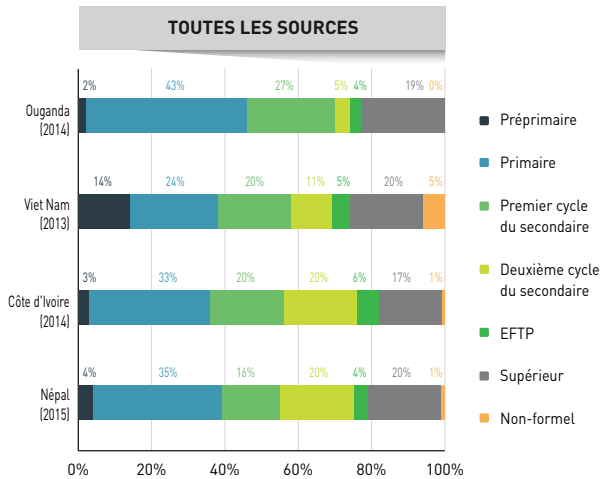
7. L'enseignement primaire demeure le plus important poste de dépenses

En analysant les dépenses provenant des sources publiques par niveau d'enseignement, l'enseignement primaire perçoit le plus de financements dans tous les pays, à l'exception de la Guinée qui verse autant de fonds pour l'enseignement supérieur que pour l'enseignement primaire (respectivement, 40 % contre 38 % du total des dépenses). L'administration publique vietnamienne se démarque de tous les autres pays en dépensant nettement plus dans le domaine de l'éducation préprimaire (15 %). Ce chiffre traduit la forte priorité accordée au fait de doter les jeunes enfants d'un bon bagage pour l'enseignement primaire, à travers le programme de 2010 d'enseignement préprimaire universel pour tous les enfants âgés de cinq ans. À l'inverse, l'administration publique ougandaise a consacré une part importante de l'investissement (7 %) à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP) (voir le **Graphique 7**). Lorsque toutes les sources de financement sont prises en compte, la situation change : l'ensemble des pays dépensent proportionnellement davantage dans les enseignements supérieur et préprimaire. Tous ces chiffres mettent en avant le fait que l'enseignement primaire tend à être principalement financé par des sources publiques, tandis que les autres niveaux perçoivent davantage de financements privés.

Graphique 7. Les dépenses par niveau d'enseignement (%)



8. De nombreuses dépenses d'éducation transitent par les établissements privés

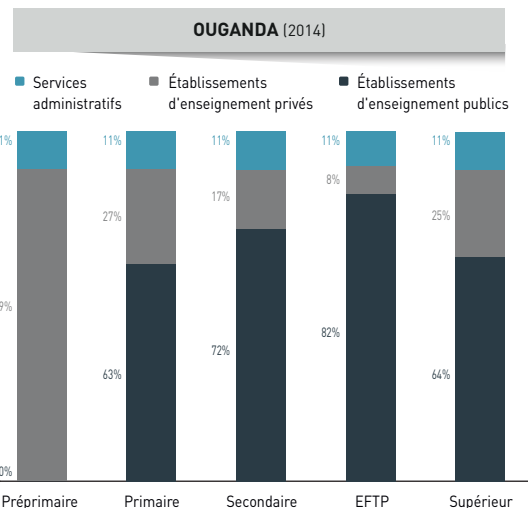
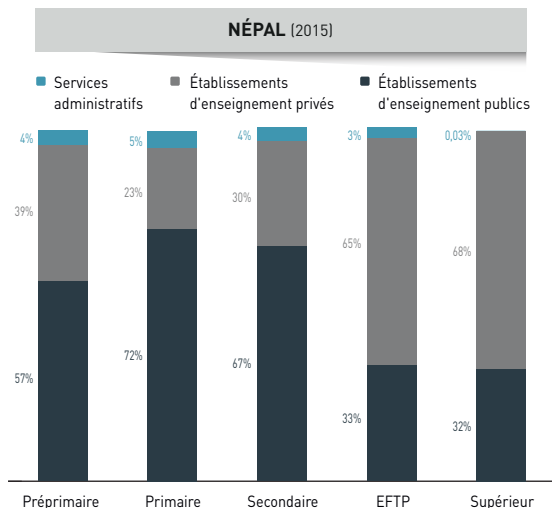


Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Références

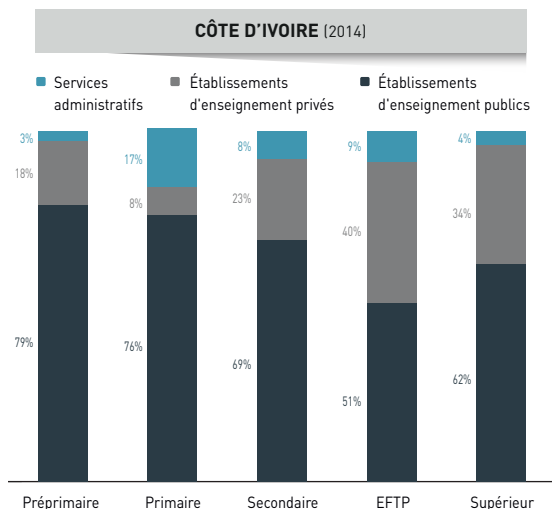
Note : De légers ajustements ont été effectués au niveau des données provenant des rapports nationaux afin de mettre en adéquation les niveaux d'éducation, y compris l'affectation de toutes les dépenses administratives par niveau d'enseignement.

La plus grande partie des dépenses privées engagées dans les niveaux autres que celui de l'enseignement primaire se reflète dans une analyse des dépenses par type d'établissement (les unités de production dans le cadre des CNE). Au Népal, près des deux tiers des dépenses en matière d'EFTP et d'enseignement supérieur transitent par des établissements privés, tandis qu'en Ouganda les établissements publics reçoivent la grande majorité des financements pour l'EFTP. S'agissant des enseignements primaire et secondaire, les établissements publics des trois pays en question sont les principaux bénéficiaires. En ce qui concerne le niveau préprimaire, la situation varie grandement entre les pays. En Côte d'Ivoire, 18 % des financements sont versés aux établissements privés, tandis que ce chiffre est de 39 % au Népal et de 89 % en Ouganda où l'enseignement préprimaire est exclusivement privé (voir le **Graphique 8**).

Graphique 8. Les dépenses par type d'unité de production



Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Références



9. Les ménages s'acquittent des frais de scolarité, mais effectuent également des dépenses à l'extérieur des établissements scolaires

L'exploitation des enquêtes-ménages permet une analyse plus détaillée des divers postes de dépenses des ménages. Les frais de scolarité et les paiements aux établissements scolaires sont les postes les plus importants pour les établissements d'enseignement secondaire privés en Ouganda, au Népal et en Côte d'Ivoire. Ils comprennent les frais officiels, mais également d'autres types de charges pour les parents et les élèves tels que les frais d'inscription ou d'examen, les frais auxiliaires, les contributions aux associations de parents d'élèves ou aux comités de gestion des écoles. Toutefois, envisagés collectivement, les paiements effectués à l'extérieur des établissements scolaires pour, par exemple, les uniformes, le matériel didactique, les cours privés, etc. représentent souvent plus de la moitié des

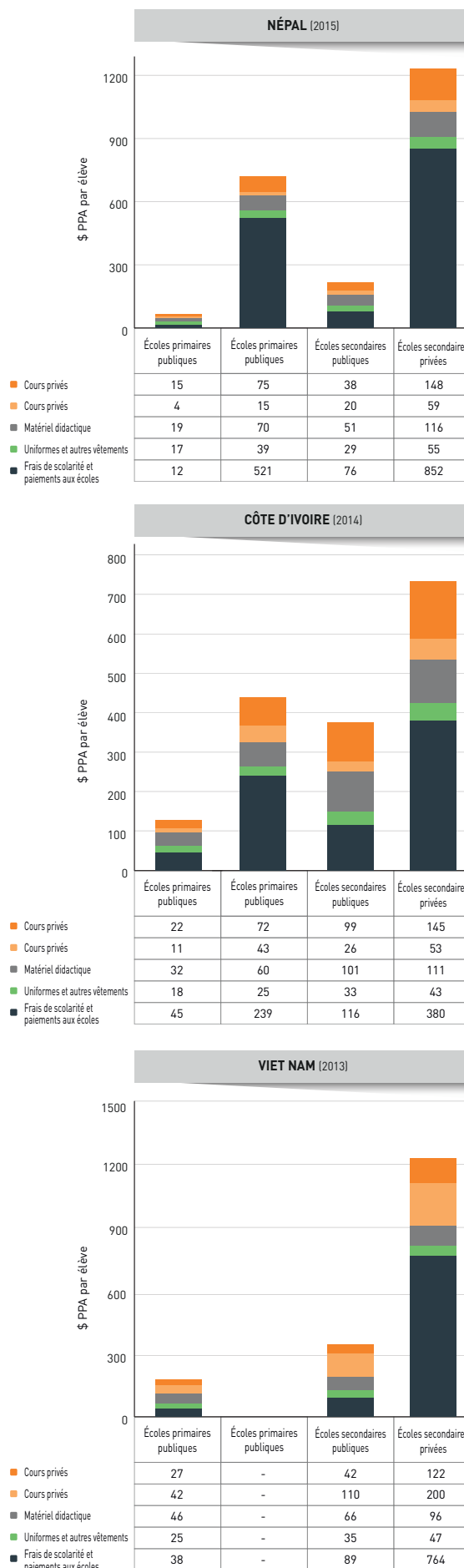
dépenses des ménages en matière d'éducation, notamment dans les établissements publics. Au Népal, ces «paiements extérieurs» représentent 82 % des dépenses des ménages pour les élèves des écoles primaires publiques et 65 % pour ceux des écoles secondaires publiques. En Côte d'Ivoire, en ce qui concerne les écoles publiques, ces chiffres sont de 65 % et 69 % pour, respectivement, les enseignements primaire et secondaire. En Ouganda, ces paiements représentent une part plus faible des dépenses des ménages en matière d'éducation dans les écoles publiques : 56 % pour les écoles primaires et 38 % pour le niveau secondaire.

Dans les écoles primaires publiques népalaises, le plus important poste de dépenses concerne le matériel didactique (19 en \$ PPA par élève¹), suivi des uniformes (17 en \$ PPA par élève). Pour l'éducation de leurs enfants en cycle primaire, les parents dépensent au total 67 en \$ PPA dans les écoles publiques, contre 720 en \$ PPA dans les écoles privées. En Côte d'Ivoire, la plus grande part des dépenses concernent les divers frais versés aux écoles, y compris dans les écoles primaires publiques (45 en \$ PPA), malgré la gratuité supposée de l'enseignement primaire. Le deuxième poste a trait au matériel didactique (32 en \$ PPA par élève), pour un coût moyen total de 128 en \$ PPA dans le cadre de la fréquentation d'écoles primaires «gratuites» contre 439 en \$ PPA pour les écoles privées.

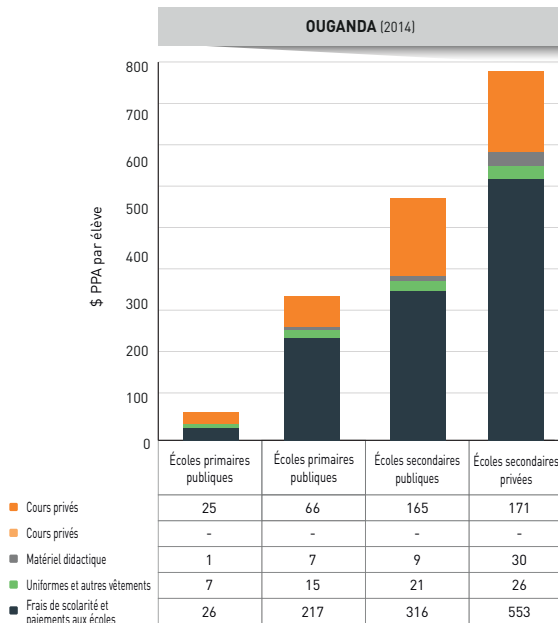
Concernant le cycle secondaire, la contribution des ménages s'élève au total à 375 en \$ PPA pour les élèves des écoles publiques et à 731 en \$ PPA pour ceux des écoles privées. Au Viet Nam, le faible nombre d'établissements privés d'enseignement secondaire et, par conséquent, la taille restreinte de l'échantillon n'ont pas permis de calculer les coûts moyens. Néanmoins, dans les écoles publiques (où l'éducation est également censée être gratuite) les parents et les élèves contribuent, en moyenne, à hauteur de 178 en \$ PPA par an, avec 38 en \$ PPA pour les divers paiements versés aux écoles, même si les frais officiels n'existent pas à ce niveau. Le Viet Nam se démarque en raison du montant considérable investi dans le cadre des cours privés. Au niveau secondaire, les ménages dépensent davantage en cours privés qu'en frais versés aux écoles publiques avec, respectivement, 110 en \$ PPA contre 89 \$ en PPA. Ce type de dépenses est également important dans les écoles privées d'enseignement secondaire, avec une moyenne annuelle de 189 en \$ PPA consacrés aux cours privés, par rapport à un coût total moyen par élève de 1 027 \$ en PPA.

En Ouganda, le plus grand poste de dépenses porte sur les frais de scolarité et les paiements versés aux écoles, bien que les frais soient particulièrement faibles dans les écoles primaires publiques (26 \$ en PPA) comparées aux écoles primaires privées (217 \$ en PPA). Pour le cycle d'enseignement secondaire, les élèves versent en moyenne 316 en \$ PPA par an aux écoles publiques contre 553 en \$ PPA pour les écoles privées (voir le **Graphique 9**).

Graphique 9. Les dépenses des ménages en matière d'éducation par élève et par type de dépenses, exprimées en \$ PPA



¹ PPA = en parité de pouvoir d'achat, mesure utilisée pour comparer les coûts entre les pays, en tenant compte du coût de la vie. 1 \$ en PPA est censé permettre d'acheter l'équivalent de ce que 1 USD peut permettre d'acheter aux États-Unis.



Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Références

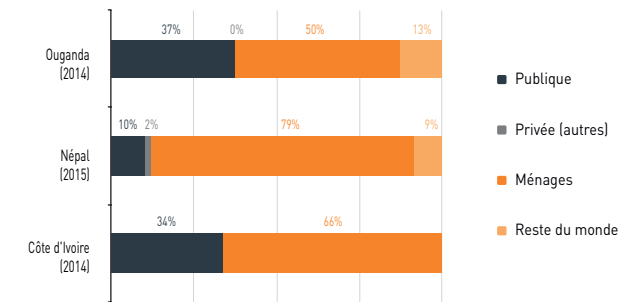
Note : Dans le cadre de l'enquête-ménage portant sur les dépenses au Viet Nam, en raison de la taille restreinte du sous-échantillon des élèves scolarisés dans des établissements privés d'enseignement primaire, il n'a pas été possible d'effectuer d'estimations. En Ouganda, les données relatives aux dépenses pour les cours privés ne sont pas comptabilisées dans l'enquête-ménage.

10. Le matériel didactique est principalement financé par les ménages

La méthodologie des CNE permet d'analyser le financement de l'éducation sous tous les angles dans la mesure où les dépenses sont ventilées en fonction de l'ensemble des dimensions. Cela permet de répondre à la question : « qui paie pour quoi ? », en observant la manière dont un élément spécifique est financé. Par exemple, qui paie pour les manuels scolaires et autre matériel didactique ? En additionnant les dépenses consacrées au matériel didactique effectuées au sein de l'école et en dehors du cadre scolaire (lorsque les parents l'achètent dans le commerce), il en ressort que pour le cycle primaire, les ménages financent 79 % du coût du matériel didactique au Népal, 66 % en Côte d'Ivoire et 50 % en Ouganda (voir le **Graphique 10**). Si l'on estime que la disponibilité du matériel didactique, et donc son financement, influencent la qualité de l'apprentissage, cette constatation donne lieu aux deux principales conséquences suivantes :

- ➔ Prendre en considération uniquement les financements publics offre une vue incomplète des montants dépensés pour le matériel didactique étant donné que, même au niveau du cycle d'enseignement primaire, ces financements ne représentent qu'une faible part.
- ➔ S'ils sont censés financer le matériel didactique sans avoir à leur disposition les ressources nécessaires, les ménages les plus pauvres peuvent pâtir de la situation. Il est possible que les enfants de ces ménages aient plus de mal à accéder au matériel approprié, ce qui peut nuire à leur apprentissage.

Graphique 10. Les dépenses relatives au matériel didactique par source de financement dans le cycle d'enseignement primaire (en %)



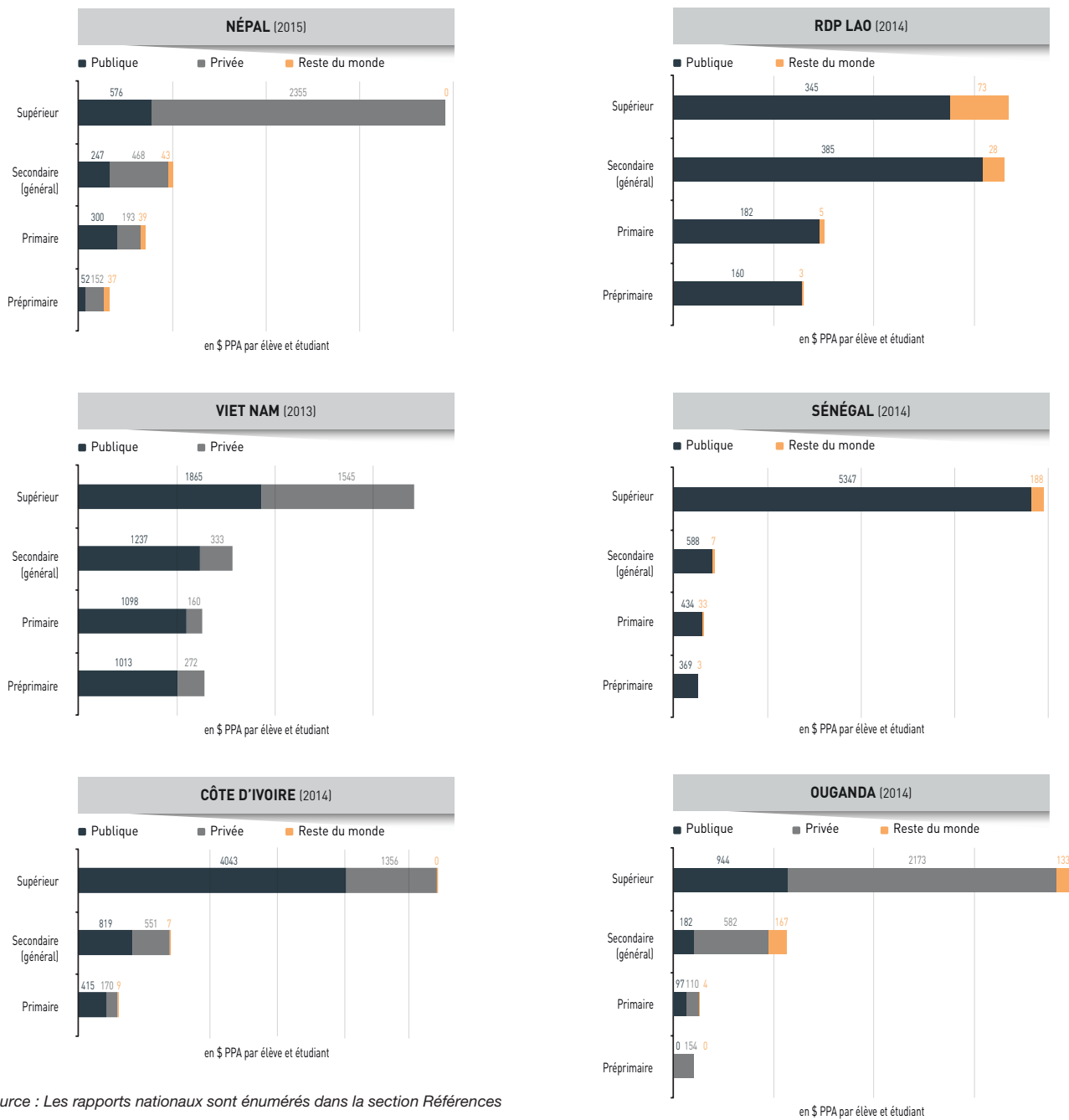
Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Références

11. Les dépenses par élève et par étudiant ainsi que par source de financement mettent en lumière des disparités

Il existe diverses façons de comparer les dépenses effectuées en matière d'éducation entre les pays. Il est courant de les exprimer en pourcentage du PIB ou par rapport au total des dépenses publiques, mais la manière la plus directe d'évaluer les dépenses réelles en utilisant un dénominateur commun est de les comptabiliser par élève et par étudiant. Le nouveau Cadre d'action Éducation 2030 comprend un tel indicateur (n° 20) : les dépenses de l'éducation par élève par niveau d'études et source de financement. Dans la mesure où l'établissement de cet indicateur nécessite des données provenant de l'ensemble des sources de financement, il peut être difficile à obtenir dans les pays ne disposant pas de collecte globale de données telle que celle mise en œuvre dans le cadre de CNE. La présentation des dépenses par élève et étudiant et par source de financement permet de mettre en évidence des contrastes intéressants entre les pays (voir le **Graphique 11**) :

- ➔ À l'exception de la RDP Lao, tous les pays connaissent une hausse très sensible du total des dépenses par élève et par étudiant entre les enseignements secondaire et supérieur. Au Viet Nam et au Népal, cette réalité s'explique par des dépenses nettement plus élevées de la part des sources privées (les ménages), tandis que les différences en matière de dépenses publiques par élève et étudiant sont moindres. En Côte d'Ivoire, les dépenses publiques par élèves et par étudiant sont cinq fois plus importantes pour l'enseignement supérieur que pour l'enseignement secondaire. Au Sénégal, ce rapport s'élève à neuf.
- ➔ Au Népal, en raison d'investissements plus importants provenant de sources privées au niveau du cycle secondaire, le total des dépenses par élève (758 en \$ PPA) est considérablement plus élevé que pour le cycle primaire (533 en \$ PPA). La réalité est quelque peu différente lorsque sont pris en compte uniquement les financements publics, les élèves du secondaire recevant moins par tête (247 en \$ PPA) que ceux du primaire (300 en \$ PPA).

Graphique 11. Les dépenses d'éducation par élève et étudiant en fonction du niveau d'enseignement et de la source de financement, exprimées en \$ PPA



Source : Les rapports nationaux sont énumérés dans la section Références

Note : En fonction de la conception du projet, uniquement l'Ouganda, le Népal, le Viet Nam et la Côte d'Ivoire ont collecté des données sur les dépenses des ménages, tandis que seuls l'Ouganda, le Népal, la Côte d'Ivoire, la RPD Lao et le Sénégal ont collecté des données sur les dépenses du reste du monde.

12. Les financements publics pour l'éducation tendent à favoriser les ménages les plus riches

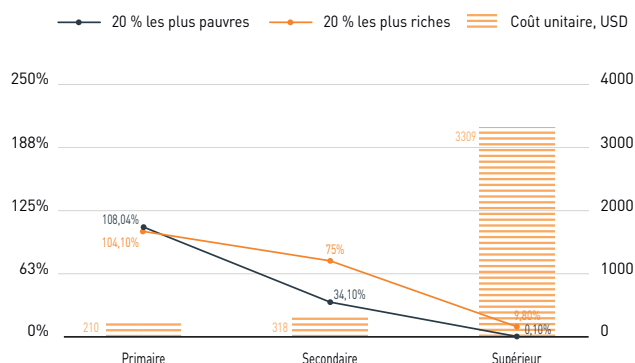
Le large éventail d'informations statistiques produites par les CNE constitue une occasion inestimable d'étudier d'éventuels problèmes en matière d'équité dans l'affectation des ressources publiques au sein du système éducatif. Les gouvernements du monde entier dépensent énormément de ressources publiques pour financer les services éducatifs auxquels l'accès n'est pourtant pas toujours équitable pour l'ensemble des bénéficiaires visés. Bien loin de cela, l'accès est orienté vers certains groupes tels que des classes

instruites, des régions, des écoles, des populations aisées et des districts spécifiques. Seuls les enfants ayant accès aux écoles publiques bénéficient des ressources publiques en matière d'éducation.

Dans la population zimbabwéenne, par exemple, les 20 % les plus riches connaissent un taux brut de scolarisation (TBS) dans l'enseignement secondaire de 75 %, soit plus de deux fois plus que les 20 % les plus pauvres (34 %). L'accès à l'enseignement supérieur pour les 20 % les plus pauvres est quasiment inexistant (moins de 1 %), alors qu'il est de 10 % pour les 20 % les plus riches. En tenant compte de la structure du coût par élève et par étudiant, il en ressort que les lourdes dépenses publiques au niveau de l'enseignement secondaire

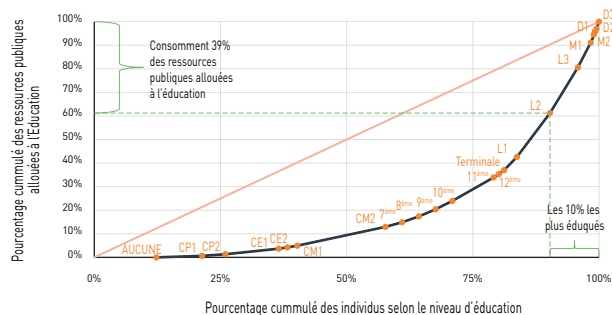
(318 en \$ PPA par élève) et de l'enseignement supérieur (3 309 en \$ PPA) bénéficient de manière disproportionnée aux individus issus de milieux fortunés, mettant ainsi en lumière un niveau d'iniquité inquiétant quant à l'affectation des ressources publiques en matière d'éducation au Zimbabwe (voir le **Graphique 12**).

Graphique 12. Les taux de scolarisation des populations riches et pauvres par niveau d'enseignement et par coût correspondant par élève et étudiant au Zimbabwe, 2014



Source : Auteurs de l'ouvrage, données TBS tirées des enquêtes par grappes à indicateurs multiples au Zimbabwe en 2014

Graphique 13. La courbe de concentration de l'affectation des ressources publiques en matière d'éducation en Guinée, 2014



Source : Les auteurs de l'ouvrage

Dans le même ordre d'idée, le **Graphique 13** présente des analyses supplémentaires pouvant être menées grâce aux CNE pour évaluer les effets de la distribution des dépenses d'éducation en ayant recours à l'analyse de l'incidence des avantages.

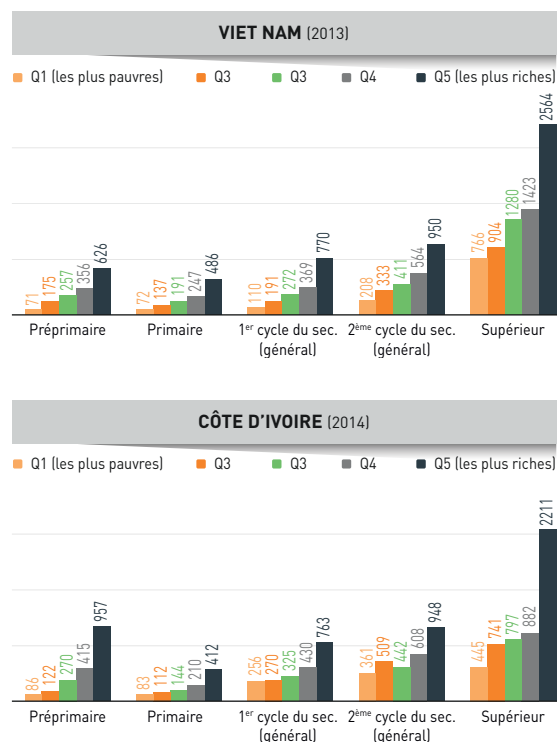
L'association du profil des écoles au coût unitaire fourni par l'élaboration de CNE en Guinée démontre que les financements publics de l'éducation dans le pays sont orientés vers les niveaux de scolarité les plus élevés : les 10 % les plus éduqués bénéficient de 39 % des ressources publiques allouées à l'éducation en Guinée.

13. Les enfants des ménages les plus riches reçoivent beaucoup plus d'investissement concernant leur éducation

L'utilisation des enquêtes-ménages pour évaluer les dépenses en matière d'éducation permet d'analyser l'équité, dans la mesure où ces enquêtes comprennent souvent des variables sur la richesse des ménages. Par exemple, le **Graphique 14** fait apparaître des similitudes entre le Viet Nam et la Côte d'Ivoire au niveau des tendances et chiffres exprimés en \$ PPA en matière de dépenses moyennes des ménages en fonction des quintiles de richesse :

- Les dépenses par élève et étudiant augmentent progressivement à mesure que la richesse des ménages s'amplifie, avec cependant une hausse significative entre les niveaux Q4 et Q5 (populations les plus riches).
- Les dépenses augmentent également à chaque niveau d'enseignement, avec une hausse prononcée au niveau de l'enseignement supérieur (à l'exception près du préprimaire, qui tend à coûter plus cher aux ménages que l'enseignement primaire). Cette tendance traduit le fait que, dans de nombreux pays, l'enseignement primaire correspond au niveau bénéficiant le plus des subventions publiques (voir Observation 11).

Graphique 14. Les dépenses moyennes des ménages par étudiant exprimées en \$ PPA, par quintile de richesse



14. Les gouvernements et la communauté mondiale de l'éducation devraient soutenir les CNE

La collecte et la consolidation des données financières sur l'éducation sont un processus intrinsèquement complexe. Cependant, les CNE offrent une description systématique et complète, ce qui facilite la production de données comparables entre les pays et dans le temps. Par ailleurs, leur flexibilité quant à la représentation de la réalité de chaque pays fait qu'ils demeurent utiles et pertinents pour les décideurs politiques nationaux.

L'élaboration même des CNE favorise la collaboration et le dialogue institutionnels. Les dispositifs de collaboration officiels des CNE regroupent des institutions qui n'ont pas toujours pour habitude de travailler ensemble, les ministères de l'Éducation, des Finances et l'Institut national de statistique étant en premières lignes pour fournir les données permettant d'assembler toutes les pièces du puzzle.

Afin de profiter de l'élan créé autour des CNE et insufflé par le projet de l'UNESCO et du GPE, et d'encourager toujours plus de pays à avoir recours à cet instrument, les gouvernements et la communauté mondiale de l'éducation devraient tenir compte des éléments suivants :

1. **Assurer un fort leadership institutionnel et technique à l'échelle internationale** : il est nécessaire de déployer des efforts pour garantir que les lignes directrices concernant la méthodologie des CNE, publiées par l'ISU et l'IPE avec le soutien du GPE, soient largement diffusées et utilisées. L'ISU et l'IPE pourraient assurer un rôle de leadership technique aux côtés d'autres partenaires intéressés. La création d'un groupe d'experts international en matière de CNE pourrait permettre de poursuivre les travaux engagés sur les normes communes et de mettre à disposition des groupes d'experts techniques en vue de soutenir les pays.

2. **Apporter un soutien aux pays souhaitant et pouvant mettre en œuvre des CNE** : la mise en œuvre de CNE, notamment la première fois, est un exercice exigeant et particulièrement technique. De nombreux pays en développement auront besoin d'un soutien technique et financier. Les donateurs, possiblement sous la direction du GPE, devraient intervenir afin de financer les pays qui disposent des bonnes conditions, à savoir un minimum de données disponibles et un intérêt profond exprimé par les pouvoirs publics à l'échelle nationale.
3. **Envisager une approche progressive** : toutes les initiatives de collecte et de consolidation des données mettent en avant un antagonisme entre la production rapide de données courantes et l'établissement de données plus complètes et de meilleure qualité. L'élaboration de CNE « complets » couvrant toutes les sources de financement peut être un exercice complexe et exigeant et, par conséquent, peu attrayant pour les donateurs et les gouvernements nationaux. Une bonne stratégie pourrait consister, dans un premier temps, à fournir rapidement des données de base courantes, tout en améliorant progressivement la qualité et la couverture des données, y compris en intégrant des sources de financement privées et internationales. Pour la mise en œuvre de CNE, il est recommandé d'adopter une approche progressive, lors de laquelle chaque étape mettrait à jour les données existantes, en ajouterait de nouvelles et améliorerait la qualité générale des données. Cette approche pourrait prendre en compte une nouvelle source de données chaque année en commençant, par exemple, par les dépenses publiques. L'utilisation dès le départ de la méthodologie des CNE serait capitale en vue de garantir le succès de cette stratégie de construction par étape.





REFERENCES

Côte d'Ivoire

Gouvernement de la Côte d'Ivoire et Institut de Statistique de l'UNESCO (2016). *Le financement de l'éducation en Côte d'Ivoire, 2006-2015, sur le modèle des Comptes Nationaux de l'Éducation*. Abidjan, 2016

Guinée

Gouvernement de la Guinée et Institut International de Planification de l'Éducation-Pôle de Dakar (2016). *Allocation des ressources publiques dans le secteur de l'éducation et Analyse des aspects liés à l'Équité et l'Efficiace dans l'utilisation des ressources publiques en Guinée, Rapport Analytique et Annexes statistiques*. Conakry, 2016

République populaire démocratique Lao

Government of Lao People's Democratic Republic and International Institute for Educational Planning (2016). *National Education Account Project, Public and External Financing Report 2009-2014 in Lao PDR*. Vientiane, 2016

Népal

Government of Nepal, International Institute for Educational Planning and UNESCO Institute for Statistics (2016). *National Education Accounts In Nepal Expenditure for education 2009-2015*. Kathmandu, 2016

Ouganda

Government of Uganda, International Institute for Educational Planning and IIEP-Pôle de Dakar (2016). *National Education Accounts Report*. Kampala, 2016

Sénégal

Gouvernement du Sénégal et Institut International de Planification de l'Éducation (2016). *Financement public et extérieur de l'Éducation au Sénégal*. Dakar, 2016

Viet Nam

Government of Viet Nam and UNESCO Institute for Statistics (2016). *Education Financing in Viet Nam, 2009-2013, following the National Education Accounts methodology*. Hanoi, 2016

Zimbabwe

Government of Zimbabwe and International Institute for Educational Planning-Pôle de Dakar (2016). *An analysis of Government Spending for Education in Zimbabwe, with Focus on Equity and Efficiency*. Harare, 2016



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international de
planification de l'éducation



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

INSTITUT
de
STATISTIQUE
de l'UNESCO



Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN ÉDUCATION